

*Initiatives ministérielles*

s'engage n'a été le fait du Canada et n'a été non plus approuvé ou accepté par la population québécoise ou canadienne.

Je pense que c'est important qu'on le dise et qu'on se prému-nisse avec une prévoyance de ce qui pourrait advenir. Quoi qu'on en dise, l'Accord de Dayton partage certains territoires, la Bosnie, la Croatie, la Serbie, et on a fait signer les représentants de la Bosnie, de la Serbie et de la Croatie.

Un des problèmes en Bosnie, tout autour de Sarajevo, c'est que ceux qu'on appelle les chefs de Pale, qui sont M. Radovan Karadzic et Ratko Mladic, qui est le chef militaire, n'ont pas signé cet Accord. Pas plus tard qu'hier, je voyais aux informations que M. Ratko Mladic, le chef militaire, est à la tête d'un groupe qui s'oppose à l'Accord de Dayton. Depuis au moins deux ans, ils ont un peu joué avec les résolutions de l'ONU en rapprochant leurs obusiers près du pourtour de Sarajevo qu'ils ont retirés après certaines menaces aériennes. Ils ont joué un peu au chat et à la souris avec l'ONU. Maintenant on signe un accord et ces gens-là sont encore installés dans les environs de Sarajevo. En fait, c'est la République autoproclamée serbo-bosniaque qui est dirigée par M. Karadzic qui, jusqu'à maintenant, a été très incohérent dans ses acceptations et a toujours été, je dirais même, difficile à saisir.

Voici un autre argument qui, premièrement, met en doute la sécurité de la mission et, deuxièmement, à mon sens, amplifie certains problèmes, vous savez que les Nations Unies ont formé un tribunal pour les crimes de guerre. Dernièrement, onze juges qui viennent de six pays différents ont participé à ces débats et ont justement condamné pour crimes de guerre M. Mladic et M. Karadzic.

Selon l'opinion internationale, différents experts en diplomatie, en droit international ou en crimes contre l'humanité suggèrent que la paix ne peut être instaurée tant et aussi longtemps que ces gens n'auront pas été condamnés.

Autant que je sache, ces gens-là qui sont à la base du conflit à l'intérieur de la Bosnie n'ont jamais accepté l'Accord de Dayton et déjà se préparent à mettre des bâtons dans les roues ou à mettre de l'explosif dans l'engrenage. Je ne pense pas que ce soit si agréable et même si facile que cela d'imposer quoi que ce soit, parce qu'à mon sens à moi ce n'est pas une mission de maintien de la paix mais plus une mission d'imposition de la paix.

Je pense qu'ici en cette Chambre, les parlementaires se doivent de mentionner à la population et aux autres parlementaires qu'on a une modification dans tout ce qui a fait la réputation, je dirais même extraordinaire, des Casques bleus canadiens, et on en arrive à une application différente.

Lorsqu'on a appliqué cette modification à la mission, on a malheureusement obtenu—je faisais la comparaison—les ratés que l'on connaît en Somalie, et je pense que c'est regrettable qu'on puisse en arriver là.

• (1245)

Le deuxième point a trait aux raisons économiques. Tous et chacun, peut-être moins du côté du troisième parti, sont d'accord, je pense, sur le fait que le Canada se doit de participer à ces

missions de paix de façon à régler les conflits qui sévissent dans plusieurs contrées du globe.

Il est important, je pense, d'informer la Chambre et la population de ce que coûtent ces choses-là. La population sait que si on nous dit: «On a des militaires, on a besoin de certains exercices, on a de l'équipement, on l'utilise», cela entraîne des frais. Par contre, au cours des trois dernières années, en 1993, 1994 et 1995 qui s'achève, il y a eu un excédent de coûts normaux engendrés ici de l'ordre de 517 millions de dollars en Bosnie, qui comprend l'aide humanitaire et aussi les dépenses militaires.

Ce matin, je retiens un chiffre que le ministre a mentionné tout à l'heure, que cela pourrait varier entre 30 et 50 millions, dépendant de ce que le gouvernement déciderait. Ce que j'ai de la difficulté à comprendre, c'est que durant la plus haute participation canadienne, on a atteint environ 2 100 militaires à l'intérieur des forces en Bosnie et en Croatie et il y avait un surplus de dépenses, c'est-à-dire que cela coûtait plus cher que les coûts normaux prévus d'environ 170 millions par année sur une période de trois ans, ce qui donne 517 millions de dollars.

Maintenant, on veut maintenir ou diminuer l'apport canadien et on mentionne 30, 50 ou 60 millions de dollars et, si on se rend jusqu'à 3 000 militaires, on parle de 75 millions. Comment concevoir que pour 2 100 militaires dans le plus fort de la participation canadienne, cela nous a coûté des surplus de 170 millions de dollars, alors que pour 3 000 militaires, cela coûterait 75 millions? J'ai de la difficulté à suivre le calcul du ministère de la Défense, mais je pense que ce devrait être précisé. C'est une suggestion et je dirais même que cela devrait être exigé de la part du gouvernement. Il faut qu'on ait un peu plus de rigueur.

Lorsqu'on décide de participer à une mission, à l'aide de suggestions provenant soit de nous ou du Parti réformiste, si le gouvernement mentionne qu'on respecte effectivement notre entente avec l'OTAN et on fournit, par exemple, 1 000 militaires, il devrait établir précisément les coûts excédentaires. Je ne parle pas des coûts afférents aux militaires qui sont dans la force régulière, qui ont déjà leur salaire. Il ne s'agit pas de ces coûts-là. Il faut stipuler clairement les coûts excédentaires vers lesquels on se dirige. Il faut aussi stipuler clairement, je pense, la durée du mandat et aussi les règles d'engagement, comme le ministre le disait tout à l'heure, auquel le Canada avait très bien participé. Mais j'aurais drôlement aimé que le ministre nous précise les règles de cet engagement-là.

Maintenant, en ce qui concerne l'aide canadienne, je me réfère à une déclaration du ministre des Affaires étrangères qui mentionnait que l'aide canadienne pouvait ne pas être nécessairement militaire. Dans l'approche du ministre de la Défense, il n'y a pas eu d'ouverture dans ce sens-là. Le ministre des Affaires extérieures a mentionné qu'on pourrait participer à certaines missions humanitaires par des fonds, ou encore par la réception d'immigrants. On sait très bien que depuis le début du conflit, en 1991, il y a eu près de 250 000 morts en Bosnie et que près de 800 000 personnes cherchent à évacuer ces lieux pour éviter tous les malheurs qu'ils ont déjà connus tels des mortalités dans leur famille ou des blessés. Il y a aussi passablement de gens qui ont des séquelles physiques à la suite des bombardements, de l'explosion de mines ou des armes à feu.